

Sortir de la violence : un chantier pour les sciences humaines et sociales Exiting Violence: A Project for the Humanities and Social Sciences

Michel WIEVIORKA

Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme

Abstract

Violence imports on the physical and moral integrity of the individual person, of groups, of whole societies, and sometimes even, beyond. However, exiting violence is not merely a matter of putting an end to violence, it is also one of once again giving meaning to the lives of individuals and collectivities where violence had destroyed or badly altered it. It is finding a means for victims and perpetrators to be able to live together; it is to refuse to become trapped in the terrible events of the past just as it is to refuse to forget or deny them.

Keywords: violence, four levels, globalisation, subjectivation, desubjectivation

要旨

暴力は個人、集団、時にはそれらを超えて社会全体に肉体的・精神的な悪影響を与える。暴力を克服すること、それは暴力そのものの終結を意味するだけでなく、暴力によって破壊または悪変された個人や集団の存在に新たに意味を与えることを可能にする。このことは、被害者と加害者が共に生きることの可能性を示唆し、そうすることで、過去の惨事に囚われ続けることなく、しかしそれを忘れることも、否定することもないのである。

キーワード：暴力、4つのレベル、グローバリゼーション、主観化、客観化

L'analyse de la violence est un domaine gigantesque des sciences humaines et sociales, où se distinguent, voire s'opposent à peu près tous les paradigmes de ces disciplines¹. Avec celle de la religion, qui d'ailleurs ne lui est pas nécessairement étrangère, elle constitue même un registre central, une des toutes premières préoccupations de la recherche. Mais analyser la sortie de la violence implique de fonctionner sur d'autres registres.

1. Un nouveau champ

Toute expérience de violence a une fin, même si une guerre peut durer durant des dizaines d'années. Et cette fin est aussi un commencement, celui de la sortie de la violence, processus souvent long et chaotique.

Dans certains cas, les deux moments se succèdent. Dans d'autres, ils se chevauchent, dans d'autres encore, l'aboutissement du processus de sortie de la violence est très éloigné dans le temps de la fin de la violence. C'est ainsi, par exemple, qu'il est possible de dire avec une certaine précision que l'ère de la dictature sanglante de Pinochet, au Chili, s'achève avec le référendum de 1988, qui ouvre une phase de transition aboutissant à la restauration de la démocratie, en 1990 : on entre ensuite dans une période historique de sortie de la violence, avec ses débats, ses tensions, ses efforts pour promouvoir la justice, et permettre à la mémoire des victimes de s'exprimer et d'être reconnue. Différemment, en Colombie, un processus de paix a été engagé entre le pouvoir et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), avec d'importantes négociations se déroulant à Cuba, et ce processus coexiste avec des pratiques de violence qui, au moment où nous écrivons, n'ont pas disparu. Et différemment encore, entre la fin de la Terreur lors de la Révolution française (que l'on peut dater de la chute de Robespierre en 1794), et la fin des passions que la même Révolution a suscitées, ne serait-ce qu'en France, il a fallu attendre deux siècles – c'est seulement dans les années 1980 que l'historien François Furet a pu affirmer que "La Révolution française est terminée" (Furet, 1978) – une affirmation qui lui a valu de vives controverses, et qui évidemment ne veut pas dire que toutes les violences en cours entre 1789 et 1989 trouvaient leurs sources dans la Révolution. Dans certains cas encore on observe avec plus ou moins de clarté le début d'une nouvelle ère de violence politique, qui s'installe dans la durée à différentes intensités, sans que les ressources locales permettent d'envisager d'en sortir à court ou moyen terme : le cas symptomatique est aujourd'hui celui du Moyen-Orient : Irak, Syrie, etc.

La sortie de la violence est beaucoup moins étudiée que la violence elle-même. Elle constitue surtout une préoccupation politique, juridique et éthique, le plus souvent pratique et concrète, appliquée si l'on préfère, qui n'a cessé de prendre de l'importance au fil des années d'après-guerre et dans la foulée des procès de

Nuremberg, à de nombreux égards fondateurs des débats contemporains sur cet enjeu. Le débat théorique est ici moins animé que lorsqu'il s'agit de la violence elle-même. La question est pourtant à l'évidence de la plus haute importance. Nous l'envisagerons en indiquant d'emblée le cadre, et donc les limites de ce texte : il s'agira ici de la sortie de la violence sociale ou politique, voire géopolitique, lorsqu'elle est ou a été hautement meurtrière, prenant notamment la forme d'un génocide, de massacres de masse, de la guerre civile ou bien encore du terrorisme. Nous laisserons de côté le thème de la violence symbolique, telle qu'elle a été théorisée par Robert Castel ou Pierre Bourdieu. Nous n'aborderons pas non plus de front la violence criminelle ou délinquante. Mais il est fréquent que tout soit imbriqué, indémêlable, que la délinquance soit hautement favorisée dans un contexte de guerre civile, de guérilla ou de terreur, et il est devenu impossible, dans bien des expériences contemporaines, de séparer le crime organisé de la violence politique. Le narcotraffic peut aller de pair avec une guérilla, et les terribles pratiques menées au nom du Djihad en Irak ou en Syrie s'accompagnent de trafics criminels en tous genres : les mêmes islamistes qui tuent et détruisent les marques de la civilisation et de l'histoire pour le compte de Daech savent fort bien commercialiser sur le marché occidental les antiquités qu'ils s'approprient.

2. Une question complexe

2.1 Changement de paradigme

Dans les sociétés occidentales, les premiers efforts significatifs de la philosophie politique pour penser la sortie de la violence remontent certainement à Hobbes (1651). Chez lui, en effet, les hommes, laissés à l'état de nature, sont nécessairement violents, incapables de limiter ou de restreindre leurs pulsions agressives : homo homini lupus. La réponse qu'il propose consiste à confier à l'État, le Léviathan, le soin de gérer la violence, d'en dessaisir les individus. Dès lors, et durant près de trois siècles, la sortie de la violence, sous quelque angle qu'on la considère, sera dans le monde occidental l'affaire de l'État.

On pourrait ici faire un historique plus précis, passant par exemple par les travaux de Norbert Elias (1973, 1975), expliquant dans son étude du processus de civilisation comment les pulsions agressives, à partir de Louis XIV et de la Cour, sont canalisées, contrôlées, pacifiées, ou par Max Weber (1978), auteur d'une formule

célèbre attribuant à l'État le monopole légitime de la violence, pour aboutir au Michel Foucault de surveiller et punir (1975). Toujours est-il qu'à compter de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la sortie de la violence est devenue une thématique qui sort de cet espace dominé par l'État pour s'élargir par le haut, puis par le bas.

Par le haut, avec l'idée de droits humains supérieurs aux États, et par voie de conséquence avec celle d'une justice supranationale, dont la première expression concrète, quelles que soient les critiques qui ont pu être formulées, a été donnée par les procès de Nuremberg déjà évoqués. Et par le bas, surtout à partir des années 1970, quand il s'est agi de prendre en considération les victimes, et pas seulement l'ordre, les atteintes subies par des personnes, dans leur intégrité physique et morale, et pas seulement les dommages causés à l'État et la mise en cause de sa légitimité. Il est devenu banal de mettre en avant les victimes, au point que la critique s'est développée pour dénoncer cette tendance qui contribuerait, dans cette perspective, à la déresponsabilisation et à la démoralisation générale des sociétés occidentales. Toujours est-il que depuis un demi-siècle, toutes sortes de mouvements ont surgi dans l'espace public de bien des sociétés, invoquant les dommages subis dans un passé plus ou moins lointain par des groupes humains soumis à génocide, massacre de masse, traite négrière, esclavage, etc., et portant la mémoire non seulement du groupe, mais aussi des individus qui en relèvent. Ajoutons qu'ailleurs qu'en Occident, l'évolution a pu prendre d'autres chemins, et que les catégories utilisées ne sont pas les mêmes : il faut en tenir compte.

2.2 Victimes et coupables

Sortir de la violence commence lorsque la violence proprement dite s'achève, ou qu'il est possible d'en préparer la fin par d'autres voies que celles qu'elle offre, par des négociations plus ou moins secrètes par exemple. En sortir, c'est tenter, ou non, réussir, ou non, dans les efforts pour opérer les transformations qui permettent à une personne, un groupe, une société d'entrer dans une période historique où la violence, sans disparaître des mémoires, devient non plus ce qu'il convient d'affronter concrètement, mais ce dont les effets appellent un travail, des efforts, des modifications considérables.

Sont impliqués, en première instance, deux protagonistes principaux : d'une part, les victimes, d'autre part, les coupables. Mais très vite, les questions se bousculent. Qui tranche, qui décide, qui est véritablement impliqué ? Les victimes sont-elles simplement les personnes et les groupes qui ont été physiquement, pratiquement, directement, personnellement affectés par un épisode de violence ? Leurs enfants, leurs descendants ont-ils, et jusqu'à quel point, une légitimité à faire valoir, une reconnaissance à exiger, des demandes de réparation à formuler, comme lorsque des Noirs américains demandent qu'il soit tenu compte de leur passé d'esclaves et de victimes d'un racisme puissant pour mettre en place des politiques de reconnaissance et de compensation ? Et que dire des enfants et des descendants de coupables ? Est-ce à l'État à se substituer à eux, pour assumer les torts du passé ? Derrière de telles questions s'en profilent d'autres, qui touchent aux catégories mêmes qui sont utilisées. Entre le vocabulaire de la vie quotidienne et des médias, lourdement politique, moral et souvent religieux, et celui conceptuel des sciences humaines et sociales, la confusion est la règle.

Ne faut-il pas d'autres catégories que celles de 'victimes' et de 'coupables' pour une approche scientifique ?

Par ailleurs, il y a une forte dissymétrie, entre les descendants de victimes, qui peuvent se dire encore 'victimisées', souffrir longtemps après les violences subies par leurs parents, ou leurs ancêtres, en être pénalisés, comme le soulignent par exemple tous ceux qui demandent des réparations à un État pour un génocide, des massacres de masse, un passé fait d'esclavage, etc., d'une part, et d'autre part, les descendants de coupables, qui n'ont aucune responsabilité personnelle dans les actes de leurs ancêtres.

Tout n'est pas toujours clair dans les processus de violence. Il arrive qu'une même personne soit à la fois victime et coupable, ou ait été l'un, puis l'autre. Qu'une famille soit traversée par ce dilemme. Que la violence des uns puisse être expliquée par la violence antérieure des autres et que l'origine de la violence, et par conséquent les responsabilités soient difficiles, voire impossibles à établir – le problème du commencement est toujours délicat. Que des personnes ou des groupes, pris entre deux feux d'une violence qui les dépassait, aient agi de façon hétéronome, et au gré des circonstances. Qu'une violence extrême ait été pratiquée, mais légitime, car exigée ou du moins suggérée par une hiérarchie

elle-même légitime, ce qui peut se solder, ensuite, par des conduites elles-mêmes erratiques et agressives, destructrices et autodestructrices, comme on l'a vu aux États-Unis avec les anciens combattants de la guerre du Vietnam. Enfin, les dimensions personnelles, subjectives pourrait-on dire, de la violence ne doivent pas empêcher de prendre en considération ses dimensions éventuellement mondiales, ou globales, sociales, politiques, économiques, culturelles : c'est pourquoi il est commode, en première instance, de distinguer quatre niveaux. Cette distinction est analytique : dans la réalité, ces niveaux s'interpénètrent.

3. Quatre niveaux

3.1 L'individu

Le premier niveau renvoie d'abord à la personne singulière. Celle qu'une violence lourde, vécue personnellement, et à laquelle elle a réchappé, a affectée dans son intégrité physique et/ou morale ou intellectuelle. Celle aussi, symétriquement, qui a été coupable, responsable ou auteur d'actes de violence. Les cas de figure sont innombrables, et rien que les récits des survivants de grands drames historiques, génocides, massacres de masse par exemple, ou ce qu'acceptent de dire ceux qui ont contribué à de telles expériences, par exemple lors de procès, font apparaître une grande diversité des expériences individuelles. Cette diversité concerne l'épisode ou le processus de la violence en elle-même, mais aussi la façon dont chaque victime s'en sort, ou ne s'en sort pas, ou dont chaque coupable assume ou non ses actes, ses responsabilités.

Dès la Première Guerre mondiale, Sigmund Freud s'est intéressé à la névrose traumatique de guerre², et depuis, la question n'a cessé d'occuper les psychiatres et les psychologues. Elle concerne les victimes directes, mais aussi tous ceux que la violence extrême a pu affecter dans leur existence sans qu'ils en soient nécessairement physiquement atteints, mais parce qu'ils ont connu l'angoisse, la peur, le sentiment d'abandon, et aussi, plus complexes, les affres de la culpabilité ou de la honte, par exemple d'avoir survécu, ce qui est le cas de bien des survivants des camps de la mort. Les troubles concernent également les auteurs, les complices ou les coupables, surtout s'ils ont le sentiment d'avoir été dépassés par la violence à laquelle ils ont pu contribuer, ce qui peut alimenter le 'syndrome post-Vietnam', qui caractérise d'anciens combattants américains au Vietnam, marqués par des épisodes d'agressivité, de perte d'humanité, une immense

désorientation, etc. Ici, est en jeu la sortie d'une violence non pas forcément subie, mais infligée à autrui, dans des conditions extrêmes, ainsi que le sentiment culpabilisant d'avoir participé à une guerre et d'en avoir réchappé quand d'autres ne sont pas revenus.

Sortir personnellement de la violence, celle qu'on a fait subir comme celle qu'on a subie, celle à laquelle on a assisté passivement, ou plus ou moins activement, est un processus toujours difficile, qui peut emprunter de très nombreuses voies, dans lequel le travail sur soi-même risque de n'être jamais suffisant, et pour lequel, par conséquent, des tiers sont nécessairement impliqués. C'est se reconstruire comme sujet, capable de maîtriser son expérience, de lui donner ou lui redonner un sens, alors même que l'on ne dispose pas ou plus des mêmes ressources qu'avant, qu'elles soient morales, intellectuelles, physiques et/ou économiques. C'est, pour les coupables, opérer aussi un choix, qui peut être hésitant ou difficile, voire impossible, entre demander le pardon, s'arc-bouter dans l'idée que la violence pratiquée dans le passé était fondée, s'effondrer.

3.2 Le groupe, la communauté

Un deuxième axe d'analyse renvoie non plus à la personne simple, mais au groupe ou à la communauté à laquelle elle appartient, et qui a été affecté par un épisode de violence : village détruit, culture anéantie, expulsion sans retour, exil éventuellement sur un mode diasporique... Ce qui renvoie symétriquement aux groupes qui ont perpétré la violence et, pour eux, aux responsables politiques qui ont éventuellement organisé leur action.

Du côté des victimes, la sortie de la violence concerne donc un ensemble d'individus que cimentaient des liens sociaux, culturels, religieux, l'appartenance à un même territoire, un village, une ville, une région, une histoire partagée, une langue, des ressources économiques. Sortir de la violence ne peut pas être synonyme de retrouver ce qui a été détruit. Le plus souvent, il est difficile, voire impossible de le reconstruire, en tout cas à l'identique. C'est risquer la nostalgie ou la mélancolie, l'obsession d'un passé révolu et qui ne reviendra pas. Mais sortir de la violence, ce peut aussi être capable de réenchanter une culture, une religion, de redonner vie à une langue, à un territoire sans être exclusivement tourné vers le passé. C'est parfois se préparer à exercer une violence de groupe, qui redonnera confiance à ce

qui reste de communauté ou de culture en partie détruites – mais peut-on alors parler de sortie de la violence ? Là aussi, les chemins sont multiples, avec en particulier deux grandes familles de possibilités, selon que l'action collective éventuelle tire ses acteurs vers la reconstruction la plus fidèle possible du passé, ou vers l'invention d'un futur dans lequel le passé ne tient une place que limitée. Les difficultés ne sont pas moindres s'il s'agit des coupables ou des responsables : peut-on réintégrer dans une communauté nationale, mais aussi villageoise, locale, ceux qui se sont dressés contre elle, par exemple sur le mode de la guérilla, du crime organisé, de la guerre civile ? La justice ici peut-elle faire sens, et jusqu'où ? La question est particulièrement délicate lorsque victimes et coupables cohabitent dans le même village, le même quartier, le même immeuble, ce qui fut le cas récemment s'agissant des violences en ex-Yougoslavie ou dans l'Afrique des Grands Lacs.

3.3 La société, la nation, l'État

Les violences qui nous occupent ici mettent généralement aussi en jeu un pays, avec son État, sa Nation, sa conception de lui-même comme d'une société. La violence a affecté le lien social, la capacité de vivre ensemble. Elle a mis en cause l'unité de la nation, et la capacité d'assurer un traitement de ses tensions et de ses conflits qui soit démocratique, négocié, institutionnel. Une minorité a été décimée, ou bien encore la guerre civile a exercé ses ravages, un régime racial d'exclusion brutale a séparé le pays en deux ou trois grands groupes, une dictature a fait couler le sang d'abondance, des bandes organisées ont conjugué crimes et trafics, et discours politique révolutionnaire, ou religieux, un pouvoir totalitaire a fait régner la terreur et prétendu contrôler jusqu'aux consciences individuelles, etc.

Sortir de la violence, ici, est une tâche institutionnelle et hautement politique. Les uns voudront l'oubli, pour protéger d'éventuels coupables, éviter le retour de la guerre civile, ou, simplement, pour ménager l'image d'une unité nationale, dans l'esprit d'Ernest Renan qui déclare, dans une célèbre conférence, qu'une nation doit savoir oublier (Renan, 1882). D'autres privilégieront la justice. D'autres encore, généralisant une pratique inaugurée dans l'Afrique du Sud post-apartheid, tenteront de conjuguer sur un mode judiciaire l'établissement de la vérité et la réconciliation. Certains en appelleront au pardon – mais peut-on pardonner l'impardonnable, comme s'interroge le philosophe Jacques Derrida (1999),

peut-on mettre en œuvre un concept pur, absolu, de pardon ? Parfois, un musée vient contribuer à de tels processus, parfois aussi un chef d'État ou un important responsable religieux commémore ou demande pardon, selon une mise en scène éventuellement théâtrale. Là encore, il n'y a pas une seule et unique façon de procéder, mais des pratiques variées, toujours difficiles à évaluer.

3.4 Internationalisation, globalisation

Enfin, les expériences de violence peuvent appeler un traitement international, c'est-à-dire mettant en cause deux ou plusieurs pays, ou global, c'est-à-dire pensé et mis en œuvre sur un plan directement supranational

Dans certains cas, seule l'intervention d'un ou de plusieurs pays extérieur(s) à celui où une violence extrême s'est déployée peut permettre le retour à une vie collective apaisée. Il peut s'agir par exemple d'interventions militaires se transformant rapidement en efforts pour installer la paix, de nation building, de contrôle international d'opérations électorales. Il peut s'agir aussi, éventuellement conjuguée aux interventions militaires, de l'action d'organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées, apportant leurs ressources, leurs réseaux, leur savoir-faire – leur idéologie aussi – pour la mise en place d'un processus de justice, la reconstruction économique, mais aussi sociale, la relance de la culture.

Dans cette perspective, la recherche devrait s'intéresser aux succès et aux limites de ce qui a été valorisé à la fin des années 1980 et au début des années 1990 sous l'appellation 'd'ingérence humanitaire', comme moyen de sortir de la violence (notamment à propos du Kurdistan irakien, de l'ex-Yougoslavie, et de certaines régions d'Afrique). Elle devrait également examiner la 'justice transitionnelle', ses réussites, ses échecs. Si l'Afrique du Sud reste un succès maintes fois évoqué et modélisé, et en fait relatif, il n'en va pas de même avec le cas irakien. Il n'y a pas eu, après la rupture de 2003, ce type de mécanisme qui aurait pu accompagner la fin de la violence par une thérapie juridique et institutionnelle préservant les groupes formant un État et évitant à celui-ci de s'enfoncer dans une logique de vengeance sans cesse génératrice de violence, et peut-être, on le voit avec Daech, d'émergence d'un nouvel État. Le Proche et le Moyen-Orient constituent de ce point de vue un remarquable laboratoire, qui fusionne la problématique de la violence, et jusqu'à présent celle de l'échec à s'en sortir.

À ce quatrième niveau, l'existence embryonnaire mais pas négligeable d'un droit global et d'institutions de justice internationales peut jouer un rôle important. Et là encore, la pratique est diverse, controversée, mise en débat : la justice internationale, par exemple, ne serait-elle pas aussi et d'abord la justice des vainqueurs, même s'il s'agit de juger des crimes contre l'humanité ?

4. Un domaine de recherches à construire

4.1 L'état de la recherche

Considérons, ce qui ne constitue qu'une partie du problème, ce que la littérature géopolitique spécialisée appelle des 'conflits' – en fait, il s'agit d'expériences de violence politique d'une certaine ampleur. En longue durée, leur nombre a crû de 1945 à 1991 puis diminué pour s'élever de nouveau depuis 2003 (Irak). En 2015, le nombre de conflits concomitants a franchi un degré rarement atteint. Ce chiffre traduit des mouvements de fond (croissance démographique – Sahel, Orient –, vague néodjihadiste – Sahel, Orient également –, repli de certains États et crise de l'exercice de fonctions régaliennes – Nigeria –, complexe minoritaire de la majorité sunnite) dont la compréhension est indispensable à toute stratégie de sortie de la violence.

À de rares exceptions près, les institutions officielles, les centres de recherche et les ONG qui interviennent dans les conflits en cours ou qui les étudient consacrent fort peu de ressources à aborder les sorties de crise avec le recul qu'autorisent les sciences humaines et sociales. Le retour d'expérience fait défaut alors que la recension méthodique des processus de fin de conflits donnerait des atouts à ceux qui s'y attellent (diplomates, médiateurs, institutions). Les banques de données, ou assimilables, consacrées aux massacres de masse ou aux génocides, notamment, relèvent généralement plus de démarches empiriques que de la production d'un véritable savoir scientifique, comme si l'accumulation des faits pouvait tenir lieu de production de connaissances. Certes, la réalité et la dynamique des conflits font l'objet de nombreuses analyses contemporaines, produites par des institutions internationales chargées d'interposition (Organisation des Nations unies [ONU], Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe [OSCE], Union européenne [UE]), des structures de veille (International Crisis Group [ICG], qui produit des diagnostics de terrain et des recommandations pour les parties au conflit), de rares centres universitaires

spécialisés (Stockholm International Peace Research Institute [SIPRI], spécialisé dans l'étude des dépenses militaires et la sécurité globale, et Heidelberger Institut für Internationale Konfliktforschung [HIK], avec son baromètre annuel des conflits). Mais rares sont les études, les recherches et les institutions qui prennent en charge l'analyse de la sortie de la violence, surtout s'il s'agit de prendre en compte les quatre niveaux qui viennent d'être définis. L'ICG est peut-être même la seule structure à tenter de le faire en abordant les dimensions sociales et économiques des conflits (par exemple à propos des problèmes fonciers et du pastoralisme en République centrafricaine, l'un des moteurs d'un conflit généralisé à la société entière) et en nommant les acteurs des conflits à qui sont adressées ses recommandations. Quant aux travaux des think tanks internationaux, dont les plus influents sont anglo-américains, ils présentent un biais analytique dans la qualification des conflits, induit par la problématique des interventions militaires occidentales – d'où le suremploi des termes de 'terrorisme' et de 'djihadisme', qui constituent des catégories hybrides ou des quasi-concepts, puisque faute d'explicitation et de mise en situation concrète, on ne sait jamais très bien si de tels termes ont une définition scientifique, ou s'ils relèvent du discours politique et médiatique.

L'ONU gère une quinzaine d'opérations de maintien de la paix. L'ICG suit de près la situation dans 80 États. L'HIK recense dans son dernier rapport 414 cas de conflit, dont 221 avec usage de la violence, parmi lesquels 21 guerres (plus de 1,000 morts par mois et plus de 360,000 réfugiés) et 25 guerres limitées (moins de 60 victimes par mois et moins de 20,000 réfugiés). Soixante-dix-sept se déroulent entre États. L'HIK détaille avec finesse les facteurs de conflit, dont les plus importants sont les ressorts idéologiques, les rivalités de pouvoir et pour les ressources, l'ambition de prééminence régionale, l'objectif d'autonomie ou de sécession, et enfin les questions de frontières et de territoires, toutes catégories pouvant être confondues. Il est le seul à consacrer une place aux processus de résolution des conflits : opérations de maintien de la paix (ONU, UE, Union africaine [UA]) et médiations, négociations (par exemple auprès des FARC ou entre la Serbie et le Kosovo) et traités, arrêts de la Cour internationale de justice.

La recherche, en fait, est, sur les questions qui nous intéressent, au mieux limitée et appliquée, encapsulée dans les préoccupations concrètes les plus immédiates, vite portée par des organisations dont les finalités ne sont pas la production de connaissances en sciences humaines et sociales.

Ces quelques précisions donnent la mesure de l'ampleur du chantier qu'il s'agit d'ouvrir pour faire de la sortie de la violence un véritable objet de l'analyse sociologique.

La tâche est immense : la sortie de la violence constitue un ensemble considérable d'enjeux. S'y mêlent constamment les thématiques de la démocratie, comme capacité à vivre ensemble, de la mémoire, qui concurrence l'histoire pour ce qui est de l'établissement de la vérité, et qui mobilise des acteurs eux-mêmes diversifiés, du pardon, qui n'est pas nécessairement la justice. Et pour aborder ces enjeux, non seulement il n'est pas de trop de mobiliser toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, mais il faut savoir aussi que la contribution d'autres savoirs, d'autres points de vue est souvent décisive : on a ainsi parfois souligné l'importance de la littérature, et plus particulièrement de la poésie, ou celle des arts, musique, peinture notamment, dans les processus de sortie de la violence, à l'échelle individuelle comme collective. Encore faut-il dire qu'autant la littérature est souvent convoquée pour comprendre la violence – on pense notamment à Dostoïevsky avec *Les Démons*, Tourgueniev avec *Pères et fils* ou Camus avec *L'homme révolté* –, autant elle est ignorée s'il s'agit de comprendre comment on sort de la violence.

4.2 Impossible marche arrière et dissymétries

Quel que soit le niveau considéré, la sortie de la violence n'est jamais une sorte de marche arrière, un processus à rebours qui consisterait à refaire, ou à faire refaire à l'envers le parcours ayant pu conduire des acteurs à devenir coupables, ou victimes de la violence. C'est très différemment un processus qui présente ses spécificités, ne serait-ce que parce que la violence transforme en profondeur aussi bien ceux qui la pratiquent que ceux qui la subissent, et qu'un retour pur et simple au statu quo ex ante est dès lors à exclure. La temporalité n'est pas non plus la même : la montée de la violence, sa réalité s'inscrivent dans le temps sur un mode

instantané, qui ne laisse guère de recul, même si de longs processus ont pu la préparer et l'installer ; la sortie, au contraire, peut s'inscrire dans la longue, la très longue durée.

Mais à peine ces remarques formulées, il faut aussitôt ajouter que la sortie de la violence est impossible si ceux qui interviennent pour l'aider, l'accompagner, la rendre possible n'ont pas une compréhension fine et précise du processus ayant amené la violence et de l'état d'avancement de ce processus au moment où il a été interrompu. C'est une chose, par exemple, pour un coupable, que d'avoir participé à une guérilla pendant de nombreuses années, de s'y être endurci, d'y avoir trouvé le seul mode possible d'existence économique, de ne rien savoir faire d'autre que de manier les armes, c'en est une autre si l'expérience personnelle n'a duré que quelques mois. C'est une chose, toujours pour un coupable, que d'avoir dérivé dans la perte de sens au point d'avoir fait de la violence une fin en soi, la violence étant alors devenue cruauté, c'est autre chose que de ne l'avoir exercée que sur un mode instrumental et limité. Et il en est de même si l'on considère les victimes, selon qu'elles ont enduré de terribles violences physiques, ou qu'elles les ont subies à la marge, selon qu'elles ont été longuement prises dans des logiques de déshumanisation, ou simplement été leur témoin, selon aussi qu'existent ou non des formes d'action collective où elles peuvent éventuellement recomposer leur capacité d'agir.

La violence est toujours source de sentiments complexes pouvant inclure par exemple l'avalissement personnel et la honte pour les victimes, la toute-puissance pour les auteurs. Mais pour une victime, une chose est d'avoir été traitée de façon déshumanisante, d'avoir été animalisée, objectivée, chosifiée, une autre d'avoir été soumise à une violence instrumentale, limitée et contrôlée. Et pour un coupable, une chose est d'avoir pratiqué une violence sans limite, débridée, une autre d'avoir agi dans un cadre établissant certaines barrières contre les pires excès.

4.3 Subjectivation, désobjectivation

Qu'il s'agisse de l'acteur violent, ou de sa victime, la sortie de la violence peut osciller ou se situer de façon plus stable entre deux pôles extrêmes.

Le premier est celui de l'oubli : les événements du passé sont tus, refoulés le plus loin possible au fond des mémoires, ils ne sont pas commémorés, évoqués en public, jusqu'à ce qu'ils puissent entrer, édulcorés, apaisés, sans enjeu majeur pour les vivants, dans les manuels d'histoire et dans le récit national. Sortir de la violence, c'est alors la recouvrir du voile du silence le plus épais possible. Une telle logique présente un coût, et d'abord pour les victimes, qui ne peuvent pas mettre en avant ce qui a détruit au moins partiellement leur existence, eux, mais aussi leur groupe, leur village, leur culture. Dans le monde contemporain, elle est de moins en moins acceptée, même si elle présente aussi l'avantage d'éviter le retour du passé sous forme de renouveau de la violence, et si elle peut être un choix assumé démocratiquement. En Uruguay par exemple, où pourtant la dictature militaire des années 1970-1980 a été particulièrement meurtrière, la population, dans son ensemble, n'a pas souhaité qu'on ouvre les dossiers de ce passé, alors que la question lui était posée dans un contexte devenu parfaitement démocratique.

Le second pôle est celui où, au contraire, tout est fait pour que les violences du passé soient traitées, y compris dans l'espace public. Ce traitement peut revêtir de nombreuses formes, elles-mêmes diversifiées : commémorations, mémoriaux, musées ; reconnaissance, réparations, indemnisations ; débats, recherche conjuguant mémoire et histoire ; commissions assurant la justice et la réconciliation, etc. Dans tous les cas, est alors au cœur de la pratique l'examen des processus de subjectivation et de désobjectivation³.

Il y a subjectivation quand une personne ou une communauté, un groupe peut de plus en plus s'affirmer comme sujet, maîtriser son expérience présente et à venir, parler du passé sans s'enfermer dans la mélancolie, et sans pour autant oublier – en faire le deuil, si l'on souhaite utiliser un vocabulaire psychanalytique. Il y a désobjectivation quand à l'inverse une personne ou une communauté, un groupe ne parvient pas à se construire ou se reconstruire en sujet de sa propre existence.

Sortir de la violence, dans cette perspective, implique de prendre la mesure des processus de désobjectivation et de subjectivation qui ont été à l'œuvre dans la violence, dans les choix ou les décisions d'y participer, parfois éventuellement de façon peu délibérée ou consciente, dans les modes de désocialisation ou de socialisation très limitée qu'elle a autorisés, dans les phénomènes de perte de sens qu'elle a produits ou accompagnés. Comment renverser des logiques de

désobjectivation pour raccompagner dans la resubjectivation les anciens acteurs de la violence, comment éviter de les laisser au mieux terminer leurs jours en prison, et, au pire, dans la nature, voire dans la paix d'un présent qui ne s'intéresserait plus à eux ? Que faire, par exemple, des guérilleros dans plusieurs pays d'Afrique ou, aujourd'hui, en Colombie, quand leur expérience s'achève, que leur proposer ? Que faire, face à une jeunesse en quête de repères et de sens qui a choisi de tenter l'aventure en Syrie aux côtés du Djihad et qui revient en Europe, comme on le voit aujourd'hui, avec parfois des projets de tueries antioccidentales et antisémites ? Comment, au-delà de la seule répression, accompagner une éventuelle resocialisation ?

Des questions différentes concernent les victimes, et leurs descendants ou leurs proches. Certaines touchent également à ces logiques de subjectivation et de désobjectivation. La violence vécue ou subie est une perte, une privation, une atteinte à l'intégrité de la personne, comme du groupe et de la société, on l'a vu plus haut, elle peut aussi aboutir à une perception totalement négative de l'expérience humaine, en général. Elle est facteur de désobjectivation, au point qu'il est fréquent qu'après l'avoir subie, la vie semble impossible – la victime sombre alors dans le désespoir, ce qui peut aboutir au suicide, comme ce fut le cas, semble-t-il, avec Primo Lévi.

5. En conclusion : un nouveau champ de recherche

Ainsi, un nouveau domaine de recherche s'ouvre aux sciences humaines et sociales. Ce domaine est si proche des préoccupations des responsables de l'action publique qu'un risque considérable menace les chercheurs qui souhaiteraient s'y investir : celui de subordonner leur travail à des demandes ou des commandes dominées par l'actualité, et émanant d'acteurs, de pouvoirs et d'autorités en place. L'enjeu ici est d'éviter une telle hétéronomie, sans pour autant se couper complètement des demandes sociales et politiques, il est d'inventer des modalités d'articulation qui autorisent l'indépendance de la recherche, lui assurent les moyens de se développer, respectant sa temporalité, parfois très longue, tout en permettant aux acteurs concernés d'accéder aux connaissances dans de bonnes conditions, de façon à faire bénéficier leur action de leur éventuel éclairage. Cette remarque peut être prolongée de deux façons.

D'une part, elle s'inscrit dans la réflexion plus générale sur la relation qui peut ou non se nouer concrètement entre la recherche en sciences humaines et sociales, et l'action. Cette relation est parfois tout simplement refusée par les chercheurs, qui en appellent à la pureté de la production de connaissances, qui ne doivent en aucune façon débattre avec d'autres qu'eux-mêmes, avec leurs pairs, ou leurs étudiants : cette posture peut convenir sur des thèmes ou des sujets éloignés du débat public, pour des travaux d'érudition par exemple, elle est difficile à tenir face à l'enjeu social et politique majeur et crucial que constitue la sortie de la violence. D'autres traditions scientifiques au contraire prônent la fusion des logiques de l'analyse et de l'action, par exemple avec la 'recherche-action' dans laquelle le chercheur, en liaison directe avec les acteurs, est partie prenante dans les changements dont il étudie les conditions de réalisation. Cette posture aboutit à la confusion des rôles, et risque de faire du chercheur un auxiliaire de la police ou de la justice, ou bien encore, selon l'expression popularisée par Antonio Gramsci, un intellectuel organique au service d'une ONG⁴.

Si l'on veut éviter ces deux écueils, celui d'une extériorité absolue et celui de la fusion des registres, il faut donc plutôt envisager des dispositifs dans lesquels tout en restant dans leur rôle de producteurs de connaissance, les chercheurs acceptent et mettent en œuvre des interfaces avec les acteurs, qui eux-mêmes sont intéressés par une telle perspective : ils développent des lieux de rencontre, ils font en sorte que leur milieu professionnel ait de fréquentes occasions d'échange et de débat avec des responsables politiques, judiciaires, des membres d'ONG humanitaires, etc. De tels dispositifs exigent de la bonne volonté pour tous ceux qui sont impliqués, et un souci constant de ne pas mélanger les rôles : un acteur n'est pas un analyste, et vice versa. Ces dispositifs peuvent se heurter à des préjugés et des habitudes de méfiance réciproque : dans bien des pays, les chercheurs se tiennent à distance des militaires et des policiers, et symétriquement ceux-ci méprisent ou ignorent la recherche en sciences humaines et sociales.

De plus, le développement d'un domaine de recherche se consacrant à la sortie de la violence implique de ne pas se contenter de centraliser des données empiriques ni même de systématiser un savoir pratique acquis par exemple en tant que psychologue ou sociologue travaillant avec des victimes dans le cadre d'organisations humanitaires, pour les aider à se reconstruire : certes un tel savoir est toujours précieux, mais il ne tient pas lieu de connaissance scientifique. Autant

la violence constitue un champ immense au sein duquel les approches théoriques sont diversifiées, capables de débattre entre elles et susceptibles chacune de produire ou d'informer des travaux plus concrets, autant la recherche sur la sortie de la violence appelle des efforts considérables en la matière pour se rapprocher d'un tel état de fait. Si elle ne produit pas de tels efforts, elle ne sera jamais qu'un auxiliaire de peu d'utilité pour ceux qui entendent agir.

Notons le paradoxe : c'est en prenant de la distance, ou de la hauteur, en assurant la réflexivité, en dévoilant la complexité des questions que la recherche aborde qu'elle pourra en fait contribuer le mieux à éclairer les acteurs : la lumière sociologique, historique, psychologique, politique ou anthropologique sera ici d'autant plus vive qu'elle s'éloigne de la pratique et non qu'elle y colle.

Le chantier à ouvrir est gigantesque. Il s'agit en effet de produire les catégories et d'inventer les méthodes qui peuvent permettre de faire des chercheurs non pas des militants de la justice, non pas des conseillers du prince, ou de ses forces de police, non pas de 'belles âmes', non pas des journalistes plus ou moins bien informés, mais des scientifiques. Il s'agit par exemple de penser les jeux d'acteurs qui peuvent intervenir dans les processus de sortie de la violence, d'analyser les conditions qui les rendent ou non efficaces, de reconstituer l'histoire de telle ou telle expérience concrète, de mettre en place des comparaisons. Ainsi, la sortie de la violence s'opère de façon très différente selon la place et l'importance que des acteurs de la société civile peuvent avoir eues dans la résistance à la violence. Ou bien, ce qui peut y être lié, selon l'existence ou non de groupes plus ou moins organisés pouvant contribuer au dépassement de la victimisation, et faisant de cet enjeu une question qui n'est pas traitée exclusivement par les responsables politiques, juridiques et policiers ou militaires. Là où de fortes mobilisations ont contribué à mettre fin à des dictatures, comme dans certains pays d'Amérique latine, par exemple en Argentine (avec les mères de la place de Mai), là où la lutte pour les droits de l'homme a pu jouer un rôle, les transformations de la société civile peuvent continuer à peser sur les processus politiques ou institutionnels, et sur l'existence ou non de débats publics : il convient d'étudier comment. De même, le type d'État, son histoire, la culture politique de la société considérée méritent d'être étudiés sous l'angle qui nous intéresse.

L'étude de la sortie de la violence doit occuper un vaste espace de préoccupations, puisqu'il lui faut prendre en considération le haut, les logiques supranationales, les acteurs institutionnels nationaux, les forces de l'ordre, le système judiciaire, le jeu des partis politiques, tout en analysant le bas et ce qui en provient, les consciences individuelles, les acteurs collectifs qui demandent à être reconnus, qui plaident pour des mesures de réparations, ou de justice. Quand par exemple une communauté indienne ou des familles de disparus ou de séquestrés se mobilisent en rejetant la violence, y compris celle qu'elles auraient pu être tentées de pratiquer, elles influent de façon significative sur la manière dont s'opère la sortie de la violence à la base, sur le terrain, et au sein de l'opinion. La réflexion théorique doit ici être au contact de la philosophie politique, par exemple en situant les enjeux de la sortie de la violence par rapport à des préoccupations éthiques, ou à des conceptions de la démocratie ou de la justice qui peuvent différer d'une culture à une autre, et pourtant acquérir une portée universelle, comme l'a montré notamment l'économiste Amartya Sen⁵. Elle doit aussi structurer des travaux de terrain ayant leur spécificité : observation ethnologique des tribunaux chargés d'une mission de conciliation et de vérité, enquête sociologique au sein de mouvements de victimes, etc.

La recherche en sciences humaines et sociales est nécessairement critique, contrairement à l'expertise, qui apporte des propositions pour résoudre une question. Or l'expertise domine aujourd'hui dans le domaine qui nous occupe, ce qui veut dire que toute montée en puissance de la recherche scientifique ouvrira des tensions, mais peut-être aussi des formes inédites de coopération avec l'univers de l'expertise, des think tanks et des consultants. Et si la recherche doit se développer ici, cela devrait aussi se solder par l'émergence d'un champ de débat au sein même des sciences humaines et sociales – il y a là de fascinantes perspectives, ne serait-ce que s'il s'agit de voir s'opposer les grands paradigmes et les grandes orientations contemporaines à propos non pas de la violence⁶, mais de la sortie de la violence.

La recherche ici peut être difficile, voire impossible. Le chercheur n'accède pas forcément ou complètement aux archives des États, et pas davantage à des terrains délicats, notamment s'il s'agit d'étudier l'impact de mesures politiques ou institutionnelles sur le dialogue d'acteurs dont certains n'ont pas encore abandonné la violence politique ; la connaissance historique, si elle est rendue

publique, peut aviver ou relancer des logiques de violence que l'on pouvait espérer éteintes ou oubliées ; les mémoires, on le sait bien, sont des forces actives, qui peuvent jouer dans des directions opposées, mais aussi interdire le travail de recherche proprement dit, ou l'orienter au plus loin des réalités, ou de façon extrêmement et exagérément sélective, etc. Les médiateurs – car souvent la sortie de la violence doit beaucoup à des tiers – ne tiennent pas nécessairement à parler – pourtant, une sociologie de la médiation serait précieuse ici.

Ce que produisent les chercheurs risque toujours d'être instrumentalisé par les uns, nié ou refusé par les autres, perçu même par eux comme une menace, et il n'est pas facile de faire vivre dans l'indépendance un centre de recherche se consacrant, comme celui de Bogota, à de tels enjeux dans un contexte encore 'chaud'⁷. Les connaissances que peut apporter la recherche ne sont pas destinées, ou rarement, à éclairer directement et immédiatement une expérience ou une autre de sortie de la violence. Mais plus ce domaine se développera, plus les travaux se multiplieront, et plus les acteurs disposeront d'un tissu épais de connaissances qui pourront apporter des repères utiles, des modes d'analyse, des savoirs pouvant guider leur propre réflexion. Les sciences humaines et sociales, en ce domaine comme dans d'autres, peuvent contribuer à élever par leur apport la capacité d'action des acteurs, à condition de bien s'installer dans leurs missions, leur vocation, leurs fonctions, qui sont de produire des connaissances.

* This article first appeared in *Socio*, Vol. 5, 2015, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme. and is reproduced here with the express accord of the author and editors of both journals. This given that the discussion, presented during the Forum on Fragmentation and Divergence in March 2015, intersects and reverberates with other issues taken up in the present volume of *Inter Faculty*.

¹ On me permettra ici de renvoyer à mes travaux : Wiewiorka (2012).

² Voir ainsi Freud (1984).

³ Sur ces notions, je renvoie à Wiewiorka (2015).

⁴ Sur ces questions méthodologiques, on peut se référer entre autres à Touraine (1978).

⁵ Voir par exemple Sen (2006, 2010).

⁶ Un exercice auquel je me suis souvent prêté, voir notamment Wiewiorka (1988).

⁷ Comment ne pas saluer ici le travail exceptionnel produit par le Centre de la mémoire historique de Bogota? Voir son rapport *Basta Ya!* (2013).

Références bibliographiques

- Centre de la mémoire historique de Bogota (2013). Rapport *Basta Ya!* Consultable dans sa traduction française en ligne.
<www.centrodememoriahistorica.gov.co/descargas/informes2013/bastaYa/bastaya-frances.pdf>.
- DERRIDA Jacques (1999). Le siècle et le pardon. Entretien avec Michel Wieviorka. *Le Monde des Débats*, décembre.
- ELIAS Norbert (1973). *La civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy.
- ELIAS Norbert (1975). *La Dynamique de l'Occident*. Paris : Calmann-Lévy.
- FOUCAULT Michel (1975). *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
- FREUD Sigmund (1984). Introduction à La psychanalyse des névroses de guerre. In FREUD Sigmund (ed.). *Résultats, idées, problèmes*, I. Paris : Presses universitaires de France.
- FURET François (1978). *Penser la Révolution française*. Paris : Gallimard.
- HOBBS Thomas (1651). *Léviathan, ou Traité de la matière, de la forme et du pouvoir d'une république ecclésiastique et civile*.
- RENAN Ernest (1882). *Qu'est-ce qu'une nation?* Conférence au Collège de France, 11 mars. Consultable en ligne.
<classiques.uqac.ca/classiques/renan_ernest/qu_est_ce_une_nation/renan_que_st_ce_une_nation.pdf>.
- SEN Amartya (2006). *La démocratie des autres*. Traduit de l'anglais par Monique Bégot. Paris : Payot.
- SEN Amartya (2010). *L'idée de justice*. Traduit de l'anglais par Paul Chemla avec la collaboration d'Éloi Laurent. Paris : Flammarion.
- TOURAINÉ Alain (1978). *La Voix et le regard*. Paris : Éditions du Seuil.
- WEBER Max ([1919] 1978). *Le savant et le politique*. Paris : 10/18 et Plon.
- WIEVIORKA Michel (1988). *Sociétés et terrorisme*. Paris : Fayard.
- WIEVIORKA Michel (2012). *La violence*. Paris : Pluriel.
- WIEVIORKA Michel (2015). *Retour au sens. Pour en finir avec le déclinisme*. Paris : Robert Laffont.